

INSTITUTION
DES DIACONESSES
DES
ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

31 DÉCEMBRE 1901

Conseil et Comités. — Assemblée générale. — Rapport de M. le pasteur E. Hoffet. — Rapport financier de l'exercice 1901, par M. A. Mirabaud. — Patronage des lits de la Maison de santé. — Patronage de la Retenue et du Disciplinaire. — Dépenses et recettes en 1901. — Liste des donateurs et souscripteurs. — Dons en nature. — Extrait des Statuts de l'Institution. — Avis aux femmes chrétiennes qui voudraient devenir diaconesses.

62

PARIS
A L'INSTITUTION DES DIACONESSES
95, RUE DE REUILLY
ET CHEZ LES LIBRAIRES PROTESTANTS

On est prié d'affranchir les lettres.

AVIS

Les dons et souscriptions pour l'Œuvre des diaconesses et les œuvres diverses qui en dépendent peuvent être versés, soit à Paris, soit partout ailleurs, entre les mains de MM. les pasteurs, qui sont priés de vouloir bien les faire parvenir *directement* à l'*Institution*, 95, rue de Reuilly. Ils peuvent aussi être envoyés directement à cette adresse, et seront également reçus :

A Nîmes, chez M. le pasteur BABUT;
A Montauban, chez M^{me} E. HEIM;
A Bordeaux, chez MM. BARTON et GUESTIER;
A Toulouse, chez MM. COURTOIS frères;
A Tonneins, chez M^{le} AMPHOUX;
A Castres, chez M. SALVAIRE, directeur de l'Orphelinat;
A Alais, chez M. CÉSAR, professeur;
A Genève, chez M. TH. VERNET;
— M. le pasteur BARDE;
A Montpellier, chez M. ALFRED WESTPHAL;
A Lyon, chez M. HENRY VERMEIL;
A Londres, chez M^{me} DESGRAZ, the Firs, Wimbledon, S. W.
Madame DESGRAZ, the Firs, Wimbledon, S. W., will receive
any donations for the Deaconesses in postage stamps or otherwise.

AVIS

L'*Institution* des Diaconesses, reconnue d'utilité publique par un décret en date du 1^{er} février 1860, a le droit d'acquérir, de posséder des immeubles, de recevoir des dons et legs de toute nature.

INSTITUTION

DES DIACONESSES

DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

Conseil de Direction.

M.M. le past. COUVÉ, président.	M ^{me} MONOD (Sarah).
le past. LODS, vice-président.	M ^{me} COTTEUR (Maurice).
le past. APPLA, aumônier.	BARTHOLDI (la baronne).
le past. HOFFET (E.), aumônier.	MATTER.
M ^{me} WALLER, directrice.	HOTTINGER (Philippe).
M ^{me} APPIA (Louise).	MIRABAUD (Albert).
M ^{me} ANDRÉ (Alfred).	POURTALÈS (la comtesse Paul de)

Comité de Surveillance.

M.M. DE NEUFVILLE (baron) président.	N.M. MIRABAUD (Albert).
MALLET (Frédéric).	RIGOT (Pierre).
— PONCON, Suz. (Drôme).	— JEKY (Pierre).

Diaconesses à la retraite.

Sœur ÉLISA (M ^{me} Bois) (Drôme).	Sœur GERVAIS. — Hérault.
— PONCON, Marg. (Drôme).	— AUDOUD. — Suisse.
— PONCON, Suz. (Drôme).	— ANDRÉ. — Drôme.
	— ROULET. — Suisse.
	— KAESSER. — Suisse.
	— BOREL. — Suisse.
	— ARMAND. — Rhône.
	— PICHARNAUD. — Gard.
	— TAPE. — Ariège.
	— TRAX. — Alsace.
	— HAZEMANN. — Alsace.
	— TATON. — Seine.
	— FERRAND. — Doubs.
	— RENOIR. — Gard.
	— SCHLUMBERGER. — Alsace.
	— MEYER. — Suisse.
	— BANZET. — Doubs.
	— SAPINO. — Paris.
	— BOUDET. — Gironde.
	— LE COULTRE. — Suisse.
	— LAFFONT. — Ardèche.
	— RÉAULT. — Paris.
	— GUIRAUD. — Gard.
	— ROSAZ. — Paris.
	— MAY. — Seine.
	— YENDT. — Alsace.
	— LACAVE. — Bordeaux.
	— THOLOZAN. — Gard.
	— PIGUET. — Suisse.
	— BONNARD. — Doubs.
	— DIETSCH. — Mulhouse.
	— GERHARDT. — Alsace.
	— VERHAEGHE. — Belgique.

INSTITUTION

DES DIACONESES

DES

ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

AVIS

L'Institution des Diaconesses, reconnue d'utilité publique par un décret en date du 1^{er} février 1860, a le droit d'acquérir, de posséder des immeubles, de recevoir des dons et legs de toute nature.

62

PARIS

A L'INSTITUTION DES DIACONESES

95, RUE DE REUILLY, 96

ET CHEZ LES LIBRAIRES PROTESTANTS

1902

SERVICE MÉDICAL.

MM. les docteurs GALLIARD,
BARBE.
ANDRÉ MORIN.

MM. les docteurs MONOD (Charles),
chirurgien.
LANDOLT, oculiste.

COMITÉ DU REFUGE.

MM. le pasteur COUVE, président.
le pasteur APPIA.
le pasteur HOFFET
Mme DHOMBRES.

M^m MALLET (Henri).
MIRABAUD (Albert).
M^m MONOD (Sarah).
WALLER, directrice.

COMITÉ DES ENFANTS.

MM. COUVE, pasteur.
APPIA, pasteur.
HOFFET pasteur.
M^m BARTHOLDI (la baronne), prési-
dente.
COTTIER.
DOLLUS-DAVILLIER.

M^m DHOMBRES.
JOLY DE BAMMEVILLE (Éric).
JAMESON (Conrad).
MALLET (Henri).
MONBRISON-DASSIER (de).
MONNIER (Louis).
M^m WALLER, directrice.

COMITÉ DES MALADES.

M^m HOTTINGUER (Ph.), présidente.
M^m CHAUDET (Alphonse).
HUBERT (A.), secrétaire.
DE JUGE.
MELON (Paul).
NOUGUIER.
SIEGLER.
VERNES D'ARLANDES.

M^m POURTALES (Closse Jacques de).
POURTALES (Closse Paul de).
SCHLUMBERGER (Em.)
THIERRY-MIEG (Ch.).
THURNEYSEN (Emile).
VELAY.
M^m WALLER, directrice.

INSTITUTION

DES

DIACONESSES DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES
DE FRANCE

95, RUE DE REUILLY, A PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

21 avril 1902

C'est sous la présidence de M. Weber, pasteur de l'Église des Billettes de Paris, qu'a été célébrée, le 21 avril 1902, la fête annuelle de l'Œuvre des diaconesses, qui laissera sans doute à tous ceux qui ont pu y prendre part le souvenir d'une bonne et belle journée. L'oratoire de notre maison était plein jusqu'à la dernière place, tribunes et couloirs regorgeaient de visiteurs, et le beau temps qui nous favorisa tout particulièrement mit la joie au cœur de chacun.

Après le chant d'un psaume, la prière d'ouverture de M. le pasteur Jules Pfender et un cantique de l'assemblée, le président prenant pour texte le récit de l'Évangile selon Saint-Jean, chapitre XIII, prononça sur les paroles : « Je vous ai laissé un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait, » un discours dont voici quelques extraits :

« Laver les pieds, » c'est accomplir toute œuvre, quelque petite, quelque humiliante qu'elle puisse pa-

raître. Toute l'activité des diaconesses répond à cette définition, qu'il s'agisse de la diaconesse de paroisse, de la directrice d'un Orphelinat, de celle de la Retenue ou du Disciplinaire, ou de la sœur occupée du soin des malades et des vieillards. L'œuvre est difficile; elle est sainte et belle. Approuvée de Dieu, elle l'est aussi des hommes. L'activité des diaconesses est aujourd'hui universellement appréciée, et le développement des diverses Maisons est des plus considérables. Que les sœurs de la Maison de Paris célèbrent un réel anniversaire, avec tous les sentiments que réveille un jour pareil : reconnaissance, humiliation, bonnes résolutions.

Après avoir remercié le Conseil de direction, l'orateur indique les développements que comporte encore l'Œuvre des diaconesses : Agrandissement de la Maison de santé; création d'une Œuvre de maternité, si souvent réclamée par le Dr Morin; fondation d'une Maison de retraite pour pensionnaires pouvant disposer d'un revenu de 1.000 à 1.200 francs; fondation d'une Maison spéciale de repos pour les sœurs admises à la retraite.

Pour réaliser ces projets, il faut de l'argent, il faut aussi de nouvelles et nombreuses vocations de diaconesses. L'orateur signale ce double objet à l'attention des pasteurs et du public protestant.

Il rappelle, en terminant, que les diaconesses ont de nombreux auxiliaires laïques, dans la personne des directrices d'orphelinat, des directrices d'œuvres diverses, destinées aux jeunes filles, des dames visiteuses des hôpitaux. Il exprime le vœu que cette fête soit celle de tous les serviteurs, de toutes les servantes du Seigneur. Sans son pardon, sans sa force, nous ne pouvons rien. Purifiés et sanctifiés par lui, nous ferons joyeusement l'Œuvre dont parle l'Apôtre, quand il dit : « Votre travail ne sera pas vain dans le Seigneur. »

Après ce discours, où nous avons senti vibrer toute la franche et chaude amitié que M. Weber témoigne depuis longtemps à notre Institution, les jeunes filles du Disciplinaire et de la Retenue exécutèrent un chœur, qui fut suivi de la lecture du rapport annuel par le nouvel aumônier de la Maison, M. le pasteur Hoffet.

Rapport de M. le Pasteur Hoffet sur l'année 1901.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Permettez tout d'abord à celui qui vous parle de réclamer, pour ce premier rapport, votre indulgence et votre patience, attendu que son installation, comme aumônier de la Maison des diaconesses, ne date que de dix mois, et que ce temps a été employé par lui à faire une étude aussi approfondie que possible de cette Œuvre si vaste et si complexe. C'est donc à titre de novice que je viens vous prier d'accorder au nouveau rapporteur quelques instants de bienveillante attention.

Lors de mon arrivée à Paris, je fus heureux de trouver, auprès des directeurs de l'Œuvre, des amis sûrs et éprouvés, dont les conseils me furent des plus précieux. Je dois surtout dire ici toute ma reconnaissance à mon prédécesseur, M. W. Monod, pour l'amabilité et la charité chrétienne avec lesquelles il m'a introduit dans mon nouveau champ de travail. Nous regrettons vivement qu'une indisposition l'ait empêché de prendre part à notre fête, et Nous aurons toujours un grand plaisir à le voir nous continuer son attachement et ses visites.

Parmi les recommandations nombreuses qui nous ont été faites et dont nous nous sommes efforcé de tenir compte, il en est une que nous essaierons de mettre en pratique aussi consciencieusement que possible, comme

cela se fait dans toutes les Maisons de diaconesses : c'est la *visite régulière des stations* où travaillent nos sœurs.

Cela nous amène tout naturellement à parler de la tournée que nous avons faite à travers nos différents postes de province. Il en est un seul qui ne figure pas dans notre itinéraire : celui de La Rochelle, pour la bonne raison que nous avons dû le supprimer pendant l'année, et qu'il n'eût été guère utile d'y aller encore avant sa fermeture. Nous avons donc visité les stations suivantes :

A Bordeaux, l'*Asile de vieillards*, avec ses 40 hommes et femmes ayant dépassé les 70 ans, et le 7^e *Bureau de Bienfaisance*, qui a soulagé 170 familles et distribué par jour plus de 600 portions de soupe, en 1901 ; à Montauban, l'*Orphelinat* avec ses 50 jeunes filles et l'*Asile de vieillards*, avec 28 vieillards ou infirmes ; à Mazères, l'*Ouvroir-École*, avec 15 internes et 6 externes ; à Marseille, la *Maison de santé*, avec 40 lits ; à Cannes, l'*Asile Évangélique*, avec 42 malades ; à Uzès, la *Maison de santé*, avec 36 lits ; à Livron, l'*Ouvroir-École*, avec 60 externes et 3 internes ; à Lyon, l'*Asile Dethel*, pour 25 femmes âgées et quelques convalescentes ; et l'*Asile de vieillards* (hommes), avec 22 pensionnaires ; à Orléans, l'*Orphelinat protestant*, avec ses 60 élèves ; à Clermont (dans l'Oise), la *Maison centrale pour femmes*, où nos Diaconesses gardent les prisonnières ; à Sedan, le *Diaconat* avec son école du jeudi ; au Havre, le *Diaconat*, dont les sœurs soignent les malades en ville et visitent les pauvres ; à Nancy, la *Maison de sœurs de paroisse*, qui peut recevoir des jeunes filles de passage et quelques malades ; à Nanterre, l'*Asile protestant* pour 38 femmes âgées et 16 orphelines ; à Neuilly, la *Maison Marguerite*, où nos sœurs soignent 18 enfants malades, la *Cité des fleurs*, avec

40 lits pour *hommes malades*, et la *Maison de convalescence* pour 34 femmes ; à Passy, l'*Asile Delessert*, pour 22 femmes âgées ; aux *Batignolles*, l'*Orphelinat réformé*, avec 42 enfants ; à la *rue de Reuilly*, le *Pensionnat réformé*, avec 58 enfants ; aux *Billettes*, l'*Orphelinat luthérien*, avec 35 enfants ; enfin le *Dispensaire de la rue Falguière* et les différentes paroisses de Paris où travaillent nos sœurs, ou diaconesses de quartier. Inutile d'ajouter que nous avons fait des visites fréquentes aux Œuvres les plus rapprochées de Paris. La seule qu'il ne nous sera probablement jamais permis de voir, c'est la *léproserie* de Manankavaly à Madagascar, dont nos amis ont pu apprécier l'utilité s'ils ont lu le *Journal des Missions*, et qui, tout en étant la plus jeune de nos stations, n'en fait pas moins honneur à la foi et à la charité inspirées par Jésus-Christ. Nos diaconesses y soignent 200 lépreux, et y ont ouvert une petite œuvre où l'on élève les enfants loin du contact de leurs mères.

Dans cette tournée à travers nos stations, nous avons été particulièrement heureux de l'excellent accueil que nous ont fait les pasteurs et les Comités dont nos sœurs desservent et dirigent les établissements.

Il nous a été bien doux d'apprendre que si, d'une part, on n'épargne pas à notre Institution les objections et les critiques, d'autre part les services rendus par nos diaconesses sont hautement appréciés par ceux qui les voient à l'œuvre, et qui ne demanderaient pas mieux que de pouvoir en engager de plus nombreuses pour le soin de leurs protégés. Nous avons aussi constaté avec un sensible plaisir que l'École préparatoire des diaconesses de la rue de Reuilly porte au loin ses fruits d'ordre, de propreté méticuleuse, d'exactitude dans le travail et de dévouement à la cause des malheureux. Que Dieu bénisse dans leur corps et dans leur âme celles qui, au loin et souvent fort

isolées, s'occupent dans le silence à l'avancement de son règne, en pratiquant le grand commandement.

Nous avons pu nous persuader que ces tournées à travers nos stations sont utiles à d'autres égards encore. Tout d'abord elles permettent au pasteur des diaconesses de resserrer les liens qui unissent celles-ci à la Maison-mère, et d'obvier quelque peu à un isolement qui, étant donnée la pénurie des forces dont nous souffrons toujours encore, risquerait de devenir dangereux pour une collaboration effective de toutes ces individualités. Et puis, nous sommes convaincus que des relations plus intimes et plus suivies entre l'Œuvre centrale et celles que desservent nos sœurs sont absolument nécessaires. Faute de se voir et de s'expliquer on risquerait parfois de ne plus s'entendre. Enfin, ces visites nous permettent d'entrer en contact avec les Églises, et c'est peut-être là le plus grand avantage qu'en retire notre Institution. Car il ne faudrait point oublier que nous voulons être une œuvre d'Église, et que, tout en maintenant comme association libre notre parfaite indépendance vis-à-vis de tel ou tel corps ecclésiastique, nous n'avons pas de plus cher désir que de servir les Églises protestantes de France.

Nous avons donc cru bien faire en suivant l'avis de quelques amis dévoués de notre Œuvre, qui nous conseillaient les tournées de conférences. C'est ainsi que nous avons pu parler à Bordeaux, Montauban, Saverdun, Mazères, Nîmes, Uzès, Saint-Ambroix, Quissac, Ganges, Valleraugue, Aulas, le Vigan, Saint-Hippolyte-du-Fort, Anduze, Saint-Jean-du-Gard, Alais, Orléans, Nancy, Le Havre, Saint-Étienne, Lyon, Roubaix, Nyons et Livron. Partout l'accueil a été excellent, partout nous avons rencontré des sympathies pour l'Œuvre, partout nous avons pu, avec l'aide de Dieu, dissiper les préjugés amoncelés autour de notre Maison et faire comprendre aux Églises ce qu'avec le secours d'en haut, nous vou-

drions pouvoir faire pour elles. Nous avons l'impression bien nette que bon nombre d'Églises ne savent pas ce dont elles sont privées, lorsque le ministère de la diaconesse n'est pas introduit chez elles. D'autres pays l'ont compris. Aussi l'œuvre se développe-t-elle chez eux dans des proportions remarquables. C'est bien ce dont nous avons pu nous rendre compte en visitant, au mois de septembre dernier, quelques établissements de diaconesses à l'étranger et en assistant, à Kaiserswerth, en Prusse rhénane, à la réunion triennale de la Conférence internationale des Directeurs et Directrices des œuvres. Quel développement grandiose de vie spirituelle et de charité que ces 15.000 diaconesses, travaillant dans plus de 5.000 stations au relèvement moral, religieux et matériel de tout ce qui souffre, et combien nous fûmes émus à jalouse, à l'aspect de ces 3.500 épileptiques soignés par les diaconesses et les diacres de Bielefeld, ou en voyant telle maison, fondée il y a douze ans à peine, compter plus de 180 sœurs, et tel pays, tout catholique cependant, donner à l'œuvre générale plus de 700 diaconesses, alors que nous, les fils des Huguenots, nous ne pouvons offrir à nos Églises de France, après plus de soixante années d'existence, qu'un si petit groupe de femmes dévouées !

Il nous paraît d'autant plus utile, et même urgent, de retracer en quelques mots notre programme.

On ne peut assez dire et redire ce que l'on est et ce que l'on veut être, surtout aujourd'hui, où tant de personnes, même parmi les protestants, ne cessent de nous confondre avec les congrégations romaines. Alors même que nous apprécions hautement le dévouement vraiment apostolique dont certains de leurs membres n'ont cessé de faire preuve, nous ne voulons, en chrétiens de la Réforme, partager en aucune façon leurs caractères. Ce que nous recherchons, ce que nous poursuivons comme idéal, c'est la

restauration, au sein de l'Église chrétienne, de ce qu'avait créé la primitive Église, lorsque, s'apercevant que la femme a reçu de Dieu des dons spéciaux d'endurance, de fidélité dans les petites choses, de tendresse, de bonté, que l'homme ne possède nullement au même degré, elle institua dans son sein le ministère de la diaconesse.

Nous ne désirons certainement pas soustraire au ministère pastoral une seule de ses prérogatives, ni le décharger d'aucune des responsabilités qu'il est seul capable de porter, mais nous prétendons que l'Église protestante a eu bien tort de se passer pendant aussi longtemps de ce que les chrétiens des premiers siècles avaient trouvé, non seulement tout naturel, mais indispensable à une action bénie et à un travail de conquête et d'affermissement de la foi et de la vie en Christ. Nous sommes tellement persuadés qu'en continuant à se priver du ministère de la diaconesse, l'Église bouche elle-même une source de vie dont elle profiterait abondamment, que nous ne cesserons de lui dire : « Fais un essai, établis dans ton sein ce que les Églises du monde entier commencent à reconnaître comme un auxiliaire indispensable du ministère pastoral, et tu verras qu'en nous venant en aide, tu ne te seras point trompée. » En développant ainsi le nombre des diaconesses, nous relèverons le rôle, la situation, la dignité même de la femme.

Nous savons bien que beaucoup ne pensent point ainsi, qu'ils considèrent cette belle et noble carrière à laquelle nous invitons la chrétienne comme un pis-aller. « Que celles-là, disent-ils, la choisissent, pour qui la vie n'a plus de promesses ou qui, en se faisant recevoir au nombre des diaconesses, trouveront ainsi une situation plus conforme à leur orgueil. » Hélas ! oui : c'est là l'opinion de nombreux protestants, de nombreux parents qui ne craignent pas de décourager leur fille quand celle-ci se croit appelée par l'Esprit de Dieu à s'engager dans cette œuvre de miséri-

corde. Comme s'il pouvait y avoir quelque chose de trop beau, de trop riche, de trop intelligent, de trop cultivé pour Jésus-Christ. On entend des protestants nous dire : « Mais que deviennent donc vos orphelines ? Pourquoi n'en faites-vous pas des diaconesses ? » A cela nous répondrons toujours que notre Sauveur a des droits sur tous les pécheurs et sur toutes les pécheresses qu'il est venu sauver dans sa grande miséricorde, et que la parole de l'épître aux Romains s'applique à tous : « Je vous exhorte donc par les compassions de Dieu à offrir vos corps en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, ce qui est votre culte raisonnable. » Être diaconesse, ce n'est point un déshonneur, pas plus que d'être pasteur, ou servante, ou soldat. Être une vraie diaconesse, c'est tout simplement être chrétienne dans une carrière spéciale à laquelle Christ nous appelle. Être diaconesse, c'est redire avec Vinet :

« Tu naquis pour servir et servir fut ta gloire,
Servir est à jamais le sceau de tes enfants. »

Et servir Jésus-Christ, c'est être heureux. Aussi bien, ne pouvons-nous assez remercier ceux de nos collègues qui, ayant compris la grandeur et la beauté de cette vocation, ainsi que tout le profit que nos Églises pourraient tirer de ces pieuses auxiliaires, ont parlé de notre Œuvre à leurs catéchumènes, leur ont dit combien elle est utile et nécessaire, et ont fait du développement de notre Maison un sujet de prières, de prédications et d'appels. Et d'autre part, nous ne pouvons assez supplier les pasteurs qui ne l'auraient pas fait encore de les imiter à l'avenir. Comme les œuvres des missions et des sociétés d'évangélisation, l'Œuvre des diaconesses a droit de cité dans les Églises, et c'est pour ces Églises et non pas pour nous que nous voulons travailler.

Nous avons été particulièrement heureux de voir les Unions chrétiennes de jeunes filles s'intéresser avec un zèle tout nouveau à notre œuvre. Nous les remercions

très spécialement de nous avoir ouvert les colonnes de leur journal et de nous avoir permis de leur parler quelquefois de nos besoins, de nos joies et de nos chagrins. Nous ne pouvons point non plus oublier la presse religieuse de France qui veut bien accepter les nouvelles que nous lui transmettons et qui a pris vaillamment notre parti dans ses colonnes.

Notre Conseil a approuvé la création d'une petite feuille trimestrielle *la Diaconesse* que nous adresserons à tous ceux qui nous en feront la demande. Elle doit servir de moyen de propagande, et en même temps conserver et développer les liens d'affection qui nous unissent à nos amis.

Nous avons fait paraître aussi une brochure illustrée, *l'Œuvre des diaconesses de Paris et ses Stations*, contenant, avec une déclaration de principes et un aperçu historique sur notre Œuvre, la description de toutes les stations où travaillent nos sœurs. Nous la recommandons à tous ceux qui voudraient faire une étude plus approfondie de notre Institution.

Nous sommes persuadés qu'une propagande active est non seulement permise mais nécessaire. Pourquoi, tout en priant le Maître d'envoyer des ouvriers dans sa moisson, négligerions-nous de dire comme le Macédonien dans le songe de saint Paul : « Venez vers nous et nous aidez. » Venez avec nous faire œuvre chrétienne, patriotique et sociale par excellence. Nous sommes certains de voir se lever encore de nombreuses jeunes filles pour la cause du Maître, pour le bien de notre chère France; car nous ne pouvons admettre qu'il y ait chez nous moins de bonne volonté, moins de dévouement, moins d'esprit de solidarité que n'importe ailleurs. Si la catholique Bavière a pu mettre sur pied plus de 750 diaconesses, l'Église protestante de France ne trouverait-elle pas quelques centaines de jeunes filles qui viendront, au nom de Jésus-

Christ, sans prononcer aucun voeu, sans se retirer du monde, servir librement les pauvres, les malades, les déshérités parmi nos frères en la foi? Non! ce serait calomnier notre Église protestante, notre vaillante jeunesse, et nous ne nous résignerons jamais à croire même à la possibilité de cette défaite morale.

Mais il nous faut au plus tôt des forces nouvelles, car nos sœurs ne peuvent pas suffire aux tâches croissantes qui leur incombent. Le manque de personnel nous a obligés à fermer encore pendant les mois d'été l'une des salles de notre Maison de santé, afin de procurer à nos sœurs au moins quelque temps de vacances. Et pourtant ce ne sont point les malades qui ont manqué. Que de fois avons-nous dû refuser d'en recevoir, faute de place. Ah! si nous pouvions agrandir nos services, si au lieu de 60 lits nous en avions 160 avec un nombre suffisant de sœurs gardes-malades, que de bien ne pourrions-nous pas faire! Nous souffrons cruellement de notre incapacité à cet égard. Nous la déplorons d'autant plus que nous savons le bien qui se fait chez nous par le travail assidu et le dévouement chrétien de nos diaconesses. Si quelqu'un devait douter de l'influence bienfaisante qu'exerce sur les malades le contact avec l'Évangile, nous l'engagerions à venir faire quelques visites successives dans nos salles. Il s'apercevrait bientôt que l'Évangile est encore une puissance à salut, et que bien loin d'être un obstacle, il est un merveilleux auxiliaire même pour la guérison des malades. C'est là ce qui fait la force de nos sœurs. Leur mission serait souvent bien triste et bien monotone, n'était cette expérience, toujours renouvelée auprès des malades et des mourantes, que notre travail n'est point vain devant le Seigneur.

On souffre dans nos salles, on souffre d'y voir souffrir, et pour le chrétien les souffrances d'autrui ne deviennent jamais banales; mais on y fait aussi l'expérience de la

valeur des âmes et du prix inestimable de notre foi.

Nous remercions bien spécialement les dames visiteuses de nos salles et, en particulier, celles qui font partie du comité des malades, pour le concours bienveillant qu'elles prêtent à nos sœurs. Merci encore à vous, jeunes filles, qui venez de temps en temps offrir à nos malades avec quelques fleurs le témoignage de votre sympathie. Merci surtout à vous, Messieurs les docteurs, qui n'avez cessé, tant à la chirurgie que dans les salles de malades ou bien encore à l'École préparatoire, de témoigner par vos soins assidus de tout votre dévouement à notre Institution. Nous ne pouvons assez vous dire au nom de nos malades toute notre reconnaissance. Vous non plus, vous n'avez pas travaillé en vain parmi nous. Ah! que nous aimerais vous soulager bien plus encore et vous aider dans la lutte que vous avez entreprise contre la maladie et la mort. Mais nous ne désespérons pas de l'avenir.

Nous avons lieu de croire que notre œuvre reprendra bientôt un nouvel essor. L'accueil empressé qui nous est fait partout et les demandes d'admission dans notre Maison, qui commencent à se faire plus nombreuses, nous donnent bon espoir. Nous pourrons de cette manière rendre de nouveau à notre Institution le caractère qu'elle devait avoir dès son origine, celui d'une *École des diaconesses*.

Nous nous sommes appliqués très spécialement à l'instruction de nos élèves, tant pour les leçons théoriques que pour les exercices pratiques, le soin des malades, le ménage et l'éducation des enfants. Les leçons que reçoivent nos élèves peuvent se diviser en trois catégories bien distinctes : 1^o celles que l'on pourrait appeler *occasionales* et que ne suivent que les jeunes filles dont le développement antérieur ne paraît pas suffisant pour les exigences et la carrière de diaconesse; 2^o *les leçons régulières de religion* (lectures cursives de certains livres

de la Bible et répétition de certains chapitres spéciaux de la doctrine chrétienne, préparation à l'école du dimanche), les exercices de *mémoire*, les leçons de *chant*; 3^o le *cours d'hiver* composé de trois parties : *préparation des gardes-malades*; *ministère de la diaconesse*, *œuvres chrétiennes et féminines*. Chacune des élèves diaconesses doit ainsi suivre au moins une fois le cours complet, tandis qu'elles sont tenues d'assister autant que possible aux leçons régulières pendant tout le temps de leur séjour à l'école préparatoire.

Toute cette partie de notre travail nous sera de beaucoup facilitée quand nous pourrons disposer d'un plus grand nombre de jeunes forces.

En attendant, le Conseil de direction a décidé certaines transformations matérielles à l'École préparatoire. Tout en ne supprimant pas encore entièrement le dortoir, nous avons pris des mesures qui nous permettront à l'avenir de loger la majorité de nos élèves dans des chambres isolées où elles retrouveront quelque peu ce qu'elles ont quitté à la maison paternelle.

Mais nous avons pensé aussi à celles qui ont vécu pendant de longues années au milieu de nous. Malgré le déficit par lequel nous clôturons nos comptes, nos sœurs âgées auront à l'avenir ce qu'on leur offre dans les autres institutions de diaconesses, une maison de retraite où elles viendront, si elles le désirent, terminer leur carrière de dévouement. Nous sentions qu'il y avait là une lacune dans notre œuvre, lacune que, nous en rendons grâce à Dieu, nous pouvons combler aujourd'hui. N'est-il pas juste que le soir d'une vie active et dévouée soit entouré d'un peu plus de lumière et de joie paisible dans la communion de ceux avec lesquels on a travaillé? Certainement nos amis viendront nous aider à couvrir les frais de ces améliorations devenues indispensables.

Il ne faut pas oublier que toutes nos diaconesses ne

peuvent pas rentrer dans leur famille, comme l'a fait par exemple notre vénérée sœur Jenny qui, après cinquante-deux années de travail parmi nous, s'est retirée dans son pays natal. Et cependant son cœur est ici, à la Maison de santé, dont elle fut l'âme pendant si longtemps. Quand nous la vîmes en automne, elle exprimait le désir de pouvoir encore revenir auprès de nous. Elle en avait les larmes aux yeux; nous aussi nous avons de la peine à la savoir absente, car nous n'oubliions pas ce que fut, pendant cette longue carrière, ce cœur pour qui le soin des malades n'était jamais devenu chose banale. Elle voyait, dans chacune de celles dont elle fut appelée à calmer les souffrances et à consoler les tristesses, une âme sœur que l'Éternel avait placée sur son chemin pour qu'elle l'aimât.

Beaucoup de nos sœurs seraient à peu près seules sur terre sans notre Maison. Il faut donc que celle-ci devienne de plus en plus la Maison-mère, celle où l'on viendra jouir du repos que le Seigneur aura accordé ou imposé; car, nous avons hâte de le dire, nos sœurs préfèrent en général se consacrer à leur carrière aussi longtemps que leurs forces le leur permettent, et n'acceptent de se mettre au repos que lorsque l'état de leur santé leur interdit de continuer. C'est un apprentissage pénible à faire que celui de « vieillir », surtout quand on aime le travail; mais avec Jean-Baptiste nous devons répéter : *Il faut qu'Il croisse et que je diminue.*

D'ailleurs, ce n'est pas toujours dans la vie active qu'on travaille le plus pour le Maître. Il y a des souffrances silencieuses, il y a des vies en apparence inutiles, dont l'effet a été de creuser un profond sillon dans les âmes de ceux qui les ont entourées. C'est ainsi que nous n'oublierons jamais les derniers instants de nos deux vaillantes diaconesses, que l'Éternel nous a reprises dans l'année :

Sœur Sophie Wilhelm, née à Strasbourg le 8 jan-

vier 1830, dirigea pendant trente-sept ans le Pensionnat réformé de la rue de Reuilly. Ce qu'elle fut pour ses nombreuses élèves, celles-là seules le diront qui l'ont vue à l'œuvre et qui ont pu apprécier toutes les belles qualités de son caractère et de son cœur. Mais nous tenons à relever ici bien spécialement la vaillance avec laquelle elle accepta ses dernières et cruelles souffrances. Que de nuits et de jours sans un instant de repos! Et cependant elle ne voulut pas qu'on la transportât à la Maison de santé; elle désira mourir au milieu de ses enfants d'adoption, acceptant comme un soldat la mort certaine et répétant avec Job : « Quand même Il me tuerait, je ne me lasserais pas d'espérer en Lui. » Les cantiques qu'elle avait appris comme enfant dans sa terre d'Alsace, lui revenaient toujours à la mémoire, et ce fut pour nous une joie bien douce que de pouvoir les lui rappeler encore pendant les derniers jours de sa vie. Elle nous quitta le 22 septembre 1901, à l'âge de soixante-douze ans, entourée de sa famille, de nombreuses élèves reconnaissantes et d'amis dévoués.

Sœur Marie Delédevant que Dieu retira à Lui, le 16 octobre 1901, était née à Pantin, le 5 janvier 1840. Elle aussi fut pour tous ceux qui l'entourèrent pendant sa maladie, un modèle de patience et de confiance enfantine en son Dieu. Après avoir travaillé pendant trente et un ans dans nos établissements, entourant comme garde-malade les pauvres phthisiques d'une bonté et d'une sollicitude qui ne se démentirent jamais, elle se prépara à la mort, comme jadis elle se préparait au travail. Elle connaissait son mal, elle le voyait faire des progrès rapides. Mais à mesure que l'homme extérieur se détruisait, l'homme intérieur se renouvelait en elle de jour en jour. Son lit de mort fut une chaire chrétienne, d'où elle prononçait des paroles de foi, d'espérance et de résignation qui nous élevaient bien au-dessus de ce monde

visible. Et quand vinrent les grandes souffrances de la fin, quelle force encore et quel courage pour les accepter. Le départ fut dur; non qu'elle ne tressaillit de joie à la pensée de voir son Sauveur, dont toutes les voies pour elle étaient merveilleuses, pleines de bonté et de tendresse, mais elle eût aimé travailler encore. Elle ne savait ce qu'elle devait désirer. Dieu nous la retira cependant, et elle nous laisse le souvenir d'une de ces âmes d'enfant pour qui le doute est vaincu d'avance par une confiance inébranlable dans l'amour du Père.

La santé de deux de nos sœurs a été fortement ébranlée. Mais, grâce à Dieu, elles ont pu reprendre leur travail avec courage. Nous tenons à exprimer ici toute notre gratitude aux chirurgiens qui les ont soignées, ainsi qu'aux sœurs de Saint-Loup et de Berne dont elles ont pu apprécier tout le dévouement et toute la bonté pendant leur maladie. (1)

La mort de deux sœurs et le départ de sœur Jenny ont réduit le nombre de nos diaconesses en activité à soixante; le chiffre des élèves est remonté à vingt. Nous

(1)

Statistique 1901

	1 ^{er} janvier 1901	Entrées 1901	Sorties 1901	Présents 31 déc. dans l'année	Total	Journées
Malades.....	46	259	262	43	305	15.803
		(dées 27)				
Infirmerie.....	5	3	4	4	8	539
Disciplinaire.....	29	3	3	29	32	10.572
Retenue.....	26	8	8	26	34	8.589
Pensionnaires.....	4	14	15	3	18	744
Cas d'hospitalité.....	2	26	28	"	28	364
École maternelle.....	120	71	68	123	191	(moyenne 80)
Administration (non à demeure).....	7	1	"	8	8	
Employés (non à de- meure).....	6	"	"	6	6	
Employés (à demeure) ..	18	9	10	17	27	5.927
Diaconesses en activité.	64	"	4	60	64	6.818
— à la retraite.	4	1	5	5	179	
Élèves Diaconesses....	17	4	1	20	21	4.374
					Total.....	53.909

avons cinq diaconesses à la retraite. Total au 31 décembre: quatre-vingt-cinq sœurs et élèves. C'est peu pour tout le travail que nous devons faire, surtout si nous pensons aux divisions de la maison et à toutes leurs pensionnaires.

Nous passerons sous silence pour cette fois la vie intérieure de la Maison. A part quelques transformations imposées par le Ministère du Commerce et par la Ville de Paris, et qui nous ont valu une dépense d'environ 30.000 francs, nous n'avons rien de spécial à mentionner. Disons seulement que nos sœurs ont pu travailler avec joie, malgré toutes les difficultés inhérentes à leur tâche. Que d'espérances trompées, que de mécomptes souvent, là où l'on s'était pris à attendre des conversions ou du moins de sensibles progrès dans la vie chrétienne; mais aussi que de joies, de ces joies profondes que rien ne remplace, que rien n'atténue lorsqu'une âme se tourne vers Dieu, lorsqu'elle commence à croire, à vivre, à se donner à son Sauveur. Pouvoir assister à ce renouveau de la vie, à ce printemps des âmes, à ces transformations que seul le chrétien comprend quelque peu, à ce miracle entre tous, quel immense privilège, quel salaire, quelle récompense pour celles qui se sont joyeusement consacrées tout spécialement au service de Jésus-Christ! Nous avons nos grandes, nos immenses faiblesses, nous ne pouvons assez déplorer nos fautes et nos infidélités, mais que de fruits de l'Évangile cependant; que de souffrances soulagées, que de guérisons obtenues, que de larmes séchées, que de coeurs encouragés non seulement ici, à Paris, mais dans toutes ces stations où nos diaconesses ont eu l'immense privilège de pouvoir servir Jésus-Christ auprès des malheureux.

Nous ne nous consolons pas de nos fautes et de nos manquements, mais les bontés de notre Dieu, les

miracles de sa miséricorde et de sa toute-puissance nous arrachent ce cri de reconnaissance : « Mon âme, bénis l'Éternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. » Nous le bénissons d'avoir pu le servir, nous le bénissons de ce que nos yeux ont vu toutes ces grandes œuvres, nous nous prosternons une fois de plus devant sa majesté en disant : « Nous voici pour faire ta volonté. »

N'oubliions pas de remercier les membres de nos différents comités dont quelques-uns ont manifesté tout particulièrement leur attachement à notre Œuvre par des dons précieux en nature ou en argent.

Nous avons à déplorer le départ de deux de nos bienfaitrices, Mesdames de Mandrot et Léon de Bussierre, qui ont toujours fait preuve d'une fidèle sollicitude à notre égard et dont les héritiers ont bien voulu s'engager à nous continuer les libéralités. Nous leur en témoignons ici toute notre gratitude et nous demandons à Dieu qu'il guérisse lui-même les blessures qu'il a jugé bon de faire à leurs coeurs.

Mentionnons ici l'entrée dans le Comité des malades de M^{me} Emmanuel Schlumberger à qui nous souhaitons la bienvenue dans nos rangs.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans vous dire à tous, chers amis : Venez vers nous et nous aidez. Venez, jeunes filles, dont la vie se passe inoccupée et sans but, venez apprendre chez nous que le bonheur réside dans le don de soi-même, dans l'amour du prochain ; venez chercher ici des satisfactions que vous ne trouverez pas ailleurs. Venez à nous, pasteurs et membres des Églises de France, nous aider à aimer, à guérir, à sauver nos malheureux frères en dirigeant vers notre Maison celles de vos paroissiennes qui pourraient consacrer quelques années de leur vie à ce ministère. Venez, privilégiés de la fortune, nous apporter vos dons ; ils seront bien employés ici. Venez, déshérités de ce monde,

avec votre sympathie, vos prières, votre cœur, nous dire que vous nous aimez parce que vous savez que nous ne perdons pas notre temps à semer un peu d'amour dans les âmes de ceux qui souffrent. Vous tous, amis de notre Œuvre, venez, restez-nous fidèles, conservez-nous votre affection, et vous nous permettrez de faire, avec le secours de Dieu, un peu de bien dans notre belle France et dans son Église que nous voulons servir en servant notre divin Maître.

Et toi, Seigneur Jésus, reste au milieu de nous avec ta paix, ta charité sans bornes, avec ta couronne d'épines et ta croix, mais aussi avec ton Esprit de vie, de force et de lumière, et nous ferons en ton nom et pour toi les grandes choses que tu peux attendre et réclamer de nous.

La lecture du rapport terminée, les élèves diaconesses entonnent un chœur, dont les paroles sont dues à M. Théodore Monod.

Puis le président donne la parole à M. Albert Mirabaud, chargé cette année du rapport financier.

Rapport financier, présenté par M. Albert Mirabaud.

MESDAMES, MESSIEURS,

Chargé de vous rendre compte, au nom du Conseil de surveillance, de la situation financière de l'Institution, telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice 1901, je veux tout d'abord adresser à notre sœur comptable, nos félicitations et nos remerciements pour la précision et la clarté des comptes qu'elle nous a soumis.

Notre tâche est, en effet, singulièrement facilitée par le résumé très complet qu'elle nous fournit chaque année,

et par les explications verbales qu'elle veut bien nous donner.

Les recettes ordinaires et extraordinaires se sont élevées, ainsi que l'indiquent les tableaux ci-annexés, à la somme de 183.493 fr. 40 et les dépenses, aussi de toute nature, y compris le solde débiteur de 499 fr. 21 au 31 décembre 1900, à 183.488 fr. 76, laissant un petit solde en caisse de 4 fr. 64 au 31 décembre 1901.

Mais, en déduisant du total des recettes, les écritures d'ordre qui se montent à la somme de . . .	8.837 20
les recettes extraordinaires à.	12.616 »
et le produit de la vente de 900 f. rente 3%	30.114 05
Ensemble	<u>51.567 25</u>

il reste une somme de 131.926 15 qui représente les recettes ordinaires de 1901, en diminution sur celles de 1900 de 1.833 fr. 15.

Les souscriptions de Paris sont en légère augmentation, celles de Province et de l'Étranger, au contraire, en diminution, laissant cependant ensemble un boni de 499 fr. 82 sur l'année dernière.

La Maison de santé a reçu, cette année, par les lits gratuits, les journées payantes et le Diaconat réformé, 51.255 fr. 78 en augmentation sur 1900 de 1.941 fr. 12.

Les rentrées de toutes sortes, pour la Retenue et le Disciplinaire, sont en diminution de 627 fr. 50 sur l'année dernière. Les pensions diverses et cas d'hospitalité, ainsi que les rentrées pour les diaconesses placées et gardes-malades, donnent une diminution assez sensible de 4.087 fr. 30. Les rentes destinées aux frais généraux montent au contraire de 7,531 fr. 05 à 8.046, en augmentation de 514 fr. 95. Nous avons dû vendre cette année, 900 francs de rente 3/0/0 qui ont produit la somme de 30.114 fr. 05 pour faire face aux dépenses des travaux extraordinaires votés par le Conseil.

Les recettes extraordinaires s'élèvent à 12.616 francs, chiffre très inférieur à celui de l'année dernière, qui avait encaissé le legs important de Miss Sargeant, mais au moins égal sinon supérieur à la moyenne des années précédentes; d'autant que, pendant cette année, nous n'avons pu toucher aucun des legs annoncés. Deux legs, celui de M^{me} Dobler, celui de M^{me} Picard, ont été autorisés mais ne figureront que dans les comptes de 1902.

Voici la liste des dons extraordinaires :	
Don de M ^{le} Schmid, en souvenir de son père	200 fr.
Don de M ^{me} la Comtesse de Pourtalès, en souvenir d'un cher disparu.	3.000 »
Deux dons anonymes, pour les travaux extraordinaires	1.111 »
Legs du Rév. Horace Noël de Woking(Sussex)	2.505 »
Legs Roy, 12 annuités.	1.800 »
Don des héritiers de M ^{me} de Mandrot. . . .	4.000 »
	<u>12.616 »</u>

Deux dons de 1.500 francs chacun ; l'un anonyme pour remplacer le don de M. et M^{me} Petsche, en faveur des phthisiques, l'autre de M. et M^{me} Maurice d'Andecy pour le même objet, ont été versés au compte spécial des phthisiques, et figurent parmi les écritures d'ordre.

Nous constatons avec joie l'intérêt qu'inspire toujours la Maison des Diaconesses, et nous adressons nos bien sincères remerciements à nos fidèles souscripteurs et aux nombreux amis qui, par leurs dons généreux, nous ont aidés, cette année encore, à subvenir aux besoins toujours croissants de notre œuvre.

Les dépenses se sont élevées à 183.488 fr. 76, laissant un solde, au 31 décembre 1901, de 4 fr. 64 seulement, mais il faut en déduire, pour arriver au chiffre des dépenses ordinaires de l'exercice, les écritures d'ordre. 8.837 20

Et les dépenses de constructions et réparations extraordinaires	<u>35.217 »</u>
Ensemble	<u>44.054 20</u>

ce qui donne pour les dépenses ordinaires une somme de 139.434 fr. 56, inférieure de 5.377 fr. 42 à celle de l'année dernière, mais supérieure aux recettes de cette année de 7.508 fr. 41.

Les dépenses de constructions et de réparations ont dépassé les devis; il était difficile qu'il en fût autrement, parce que les travaux portaient sur de vieux bâtiments et que les prévisions de dépenses en sont toujours plus difficiles: nous avons encore à payer aux entrepreneurs une somme de 7.361,50. Le résultat de ces travaux a été très satisfaisant, et de sérieuses améliorations ont été réalisées dans différents services.

La comparaison des divers chapitres des dépenses de cette année avec ceux de 1900 ne donne lieu à aucune remarque spéciale. Nous signalerons seulement les augmentations des impôts et contributions : 2.400 francs environ, conséquence des nouveaux impôts; des assurances, eau et vidange 830 francs environ; de la Maison de santé 1.230 francs environ; les diminutions : de la nourriture 6.800 francs environ; conséquence du nombre de journées moins élevé en 1901 (53.909 au lieu de 56.739 en 1900); du chauffage, 1.000 francs environ; et des frais d'entretien des bâtiments, 2.300 francs environ.

L'allocation annuelle attribuée à la Caisse de Retraite des diaconesses âgées et malades s'est élevée à 6.230 fr.

Vous trouverez dans le tableau ci-après les renseignements statistiques communiqués par la Sœur comptable.

Le total des journées pour toute l'œuvre se monte à 53.909, se décomposant comme suit :

Malades	15.803 journées
Infirmerie	539 —
Disciplinaire	10.572 —
Retenue	8.589 —
Pensionnaires	744 —
Cas d'hospitalité	364 —
Employées à demeure	5.927 —
Diaconesses en activité	6.818 —
— à la retraite	179 —
Elèves diaconesses	4.374 —
TOTAL	<u>53.909 journées.</u>

La dépense totale par jour et par personne a été de 2 fr. 58 contre 2 fr. 55 l'année dernière, et les frais de nourriture, par personne et par jour, se sont élevés à 0 fr. 853 au lieu de 0 fr. 931 en 1900.

En résumé, la situation financière de notre Œuvre continue à être à peu près satisfaisante; mais nous regrettons de constater, cette année encore, un excédent de dépenses sur les recettes, et nous croyons devoir attirer sur ce fait l'attention de tous ceux qui s'intéressent à notre Œuvre, certains que l'appel que nous leur adressons nous amènera de nouveaux témoignages de sympathie et de générosité.

Cantiques de l'assemblée et discours alternent.

M. Eugène Béguin, missionnaire au Zambèze, établit un parallèle entre l'Œuvre des diaconesses et l'Œuvre des missions : mêmes luttes, mêmes préoccupations, mêmes joies.

M. le pasteur Henry Soulier, de Passy, montre par l'exemple de la mère Angélique tout le bien que peut faire une femme chrétienne décidée à servir son Dieu.

M. le pasteur Charles Babut, de Nîmes, rattache quelques exhortations pour les diaconesses

à cette parole de Pascal : « Faire les petites choses comme grandes à cause de la majesté de notre Seigneur Jésus-Christ, et faire les grandes comme petites à cause de sa toute-puissance. »

La séance est terminée par le chant d'un cantique et une prière de M. le pasteur Roger Hollard.

La collecte faite dans les rangs de l'assemblée a produit la somme de 532 francs.

Après un repas offert par les dames du Conseil et gracieusement servi par les diaconesses, pendant lequel de nombreux discours furent prononcés et auquel ne manqua pas la poésie annuelle de M. le pasteur Fisch, la journée se termina par une réunion plus intime, présidée par M. le pasteur Georges Appia, à laquelle prirent encore part MM. les pasteurs Keck, Nick, Maillet et Hoffet, et quelques amis de l'Œuvre.

PATRONAGE DES LITS DE LA MAISON DE SANTÉ

Le patronage d'un lit à la Maison de santé est de 1 fr. par jour, 365 fr. par an.
 Le lit gratuit..... 2 fr.
 Une association de 15 personnes donnant chacune 25 francs réunit la somme nécessaire pour patronner un lit.
 En doublant ce nombre, le lit est rendu gratuit.
 Une même personne peut avoir plusieurs patrons.

Le lit gratuit.

Le patronage, par jour 1 fr.	Total 3 fr.	Le lit gratuit produit 3 fr.
La malade ou le protecteur paie 1 fr.	par jour	par jour..... 2 fr.
La caisse de l'Institution fournit..... 1 fr.		La caisse de l'Institution fournit..... 1 fr.
		Par ce moyen, la malade indigente peut être reçue gratuitement.

Nous rappelons à nos souscripteurs, d'une manière particulière, le patronage des lits de la maison de santé.

LIT n° 1.

Lit gratuit.	LIT n° 2.
Par souscriptions.	Par souscriptions.

1 Bonne de Neufville	fr. 25	1 Mme Dénareste, Maur.	fr. 21
2 Mlle Kinen	24	2 M. Durst, Marc	24
3 La même	24	3 Bartholoni Anat.	24
4 Mme Hubert, Alfred	24	4 Bartholoni Fern.	24
5 Mme Lanoiroux	24	5 Mme Monin, Odette	24
6 La même	24	6 Bonne Bartholdi	24
7 Bonne de Bussiere, Léon	24	7 La même	24
8 La même	24	8 La même	24
9 La même	24	9 La même	24
10 Mmes Vianelli	24	10 La même	24
11 Bérard	24	11 Mme de Monbrison, G.	24
12 La même	24	12 M.M. Kraft, Hugo	24
13 Mme Plan	24	13 Kraft, Edouard	19
14 Mme Naville, Eugène	25	14 Mme Blonne	25
15 La même	25	15 La même	24
16 La même	25	16 La même	24
17 La même	25	17 La même	24
18 M. et Mme Chanu, Aug.	24	18 M. et Mme Chanu	24
19 Les mêmes	24	19 Les mêmes	24
20 M. Chanu, L. J.	24	20 M. Chanu	24
21 Mme Vandertaelen	24	21 Mme Vandertaelen	24
22 Mme Bonnel	25	22 Mme Bonnel	25
23		23	
24		24	
25		25	
26		26	
27		27	
28		28	
29		29	
30		30	

LIT n° 33.	LIT n° 38.	LIT n° 42.
Lit gratuit. Fondation de M. et Mme METTETAL-PORTAU. Rentes 730 fr.	Lit gratuit. Fondation de Mme COTTIER, Marguerite. Rentes 675 fr.	Lit patronné. Fondation de Mme Ph. Hottinguer. Rentes 472 fr.
LIT n° 34. Lit gratuit. Fondation de M. et Mme METTETAL-PORTAU. Rentes 730 fr.	LIT n° 39. Lit patronné. Par souscription. M. et Mme Crouzel 365 fr.	LIT n° 43. Lit patronné. Fondation de Mme P. Rentes 365 fr.
LIT n° 35. Lit gratuit. Fondation de La Bonne de FEUCHÈRES. Rentes 735 fr.	LIT n° 40. Lit gratuit. Par souscription. M. Ed. Berthoud et ses en- fants, M. Paul et Mme Ma- deleine, en souvenir de Mme Berthoud. 750 fr.	LIT n° 44. Lit gratuit. Par souscription. M. et Mme de Juge de Mon- tespiou 730 fr.
LIT n° 36. Lit patronné. Fondation En souvenir de Mme Blanche MONNIER, ses frères L. et A. Rentes 351 fr.	LIT n° 41.	LIT n° 45. Lit gratuit. Par souscription. M. et Mme de Juge de Mon- tespiou 730 fr.
LIT n° 37. Lit gratuit. Par souscription. En souvenir de Mme Berthe Dollfus 730 fr.	M. Jules MÜLLER, de Ver- sailles 691 fr.	Mme Ch. Goguel, en souvenir de M. Goguel 730 fr.

ENTRETIEN DU SERVICE DE CHIRURGIE

M. le Dr Ch. Monod.
Anonyme, par le même.

100 fr.
10 *

ŒUVRE DE CORRECTION PATERNELLE

Retenue et Disciplinaire.

Les jeunes filles de la Retenue et du Disciplinaire sont confiées à notre Institution par leurs parents, par leurs protecteurs ou par l'Administration pénitentiaire.

L'âge d'admission est de treize à vingt ans pour la Retenue; de sept à treize ans pour le Disciplinaire.

Le prix de la pension dans l'un ou l'autre de ces établissements est de 25 francs par mois, plus 25 francs de droit d'entrée, une fois payés, représentant l'usage du trousseau, quelle que soit la durée du séjour.

Une association de douze personnes, donnant chacune 25 francs par an, constitue la somme nécessaire pour une place gratuite.
Le nombre des places est de cinquante-cinq pour les deux divisions.

PATRONAGE

1. Cellule parisienne.	3. Cellule parisienne.	5. Cellule suisse.
Fondation de la Bonne BARTHOLDI-WALTHER. Rentes 300 fr.	Souscriptions 1 M. Mallet, Frédéric 25 fr. 2 Mme Bérard, Edouard 25 " 3 Bonne de Neuflize 25 " 4 Mme Cottier 25 " 5 Mme Mallet, Henri 25 " 6 Anonyme 25 " 175 fr.	Anonyme 300 fr.
	Il manque 6 patrons.	
2. Cellule parisienne.	Souscriptions	
	1 Bonne Bartholdi 25 fr. 2 La même 25 " 3 Mme Lutscher 24 " 4 Mme Dollfus Davillier 24 " 5 Bonne de Berckheim 25 " 6 Mme Hartmann, H. 25 " 7 Mme Hartmann, F. 25 " 174 fr.	
	Il manque 5 patrons.	
4. Cellule alsacienne.	Souscriptions	
	1 Mme de Monbrison, G. 25 fr. 2 Mme de Jaucourt 25 " 3 Cense de Pourtalès, Aug. 25 " 4 Cense de Pourtalès, Edmond 25 " 5 Bonne de Bussière, Léon 25 " 6 Bon Hottinguer 25 " 7 Mme André, Alfred 25 " 8 M. de Bammeville de Bussière 25 " 9 M. N. Johnston 25 " 225 fr.	
	Il manque 3 patrons.	

INSTITUTION DES DIACONESSES DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE. — 95, rue de Reuilly, Paris.

REÇEVETTES	DU 1 ^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1901	DÉPENSES
Vente (part de 1901).....	16.526 55	499 21
Souscriptions : Paris.....	22.148 75	3.017 45
— Province.....	4.135 30	4.353 25
— Etranger.....	1.337 80	5.930 90
Maison de santé : Lits gratuits par fondation, rentes 12.987 73	27.821 85	13.447 60
— — — — — par souscription.....	14.733 2 ^b	1.977 65
Correction paternelle : Diaconat réformé, rentes Porches et allocation.....	2.800 2 ^b	7.883 2 ^a
— Journées payantes.....	20.735 2 ^b	13.600 2 ^a
— Une place par fondation : Rentes etc.	6.485 60	2.239 05
— Trois places par souscription : Rentes 818 2 ^b	11.281 55	5.696 60
— — — — — Professeure de police, pensions et indemnités.....	2.874 80	35.217 12
Pensions diverses et cas d'hospitalisation.....	773 15	1.605 15
Diaconesses placées et gardes-malades en ville.....	15.025 70	1.613 60
Rentes destinées aux frais généraux.....	8.046 2 ^b	45.992 60
Intérêts des sommes déposées chez MM. Houillingier et Cie.....	259 72	931 80
Recettes d'ordre : Renote au Comité du Refuge.....	4.312 2 ^b	2.513 05
— — — — — des Malades.....	173 2 ^b	14.401 55
Part du Comité du Refuge à l'impôt sur le revenu.....	514 2 ^b	419 90
Part du même aux contributions.....	621 20	8.815 45
Part du Livron à l'impôt sur le revenu.....	102 2 ^b	360 2 ^a
Part du Livron à la taxe d'abonnement.....	115 2 ^b	10.893 95
— Pour les plaisiriques : Anonyme, en remplacement du don de M. et Mme Pettsche.....	1.500 2 ^b	1.264 65
— M. et Mme M. d'Audrey.....	1.500 2 ^b	400 2 ^a
Recettes extraordinaires : Mlle Schmid, en souvenir de son père.....	200 2 ^b	4.485 2 ^a
— Deux anonymes, pour les réparations.....	1.111 2 ^b	6.230 2 ^a
— Mme la Cieuse Ed. de Pourtale, en souvenir d'un cher disparaître.....	3.000 2 ^b	3.000 2 ^a
— Legge du Rcv Horace Noël Yoking Suisse.....	2.505 2 ^b	4 64
— En souvenir de Mme de Mandrot, ses héritiers.....	4.000 2 ^b	
— Leg Roy, 12 annuités.....	1.800 2 ^b	
— Vente de 900 francs de rente au porteur.....	30.114 05	
Total.....	183.493 40	Total..... 188.493 40

— 34 —

Nourriture.....	
Blanchisserie, savon, cristaux, entretien des machines, etc	
Chaufrage, éclairage, etc	
Frais de culture et d'irrigation, fournitures et recompenses de classe	
Secours aux pauvres en bons de pain	
Maison de santé, honoraires des médecins, pharmaciens, etc	
Frais de voyage, voitures, omnibus	
Ouvre des prisons : Clermont	
Paye aux Comités du Refuge et les Malades	
Versée à la Caisse de retraite	
Versée au compte des batisseurs	
Soldé en caisse au 31 décembre 1901	

S. ROULET, diaconesse comptable.

ÉCOLE DE CROZAT-LIVRON (DROME)

Exercice 1901

REÇEVETTES	DU 1 ^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	DÉPENSES
En caisse, au 1 ^{er} janvier, à Paris.....	369 85	102 2 ^b
— — à Livron.....	189 85	115 2 ^b
Pensions.....	1.383 2 ^b	240 45
Vente du foin et location d'une parcelle de terrain.....	566 2 ^b	84 05
Dons divers.....	80 2 ^b	750 2 ^a
Rente 3 %.....	750 2 ^b	48 30
La Société pour l'av. de l'Instruction primaire	450 2 ^b	178 25
Les Dames du Conseil	525 2 ^b	112 35
Traitements des institutrices		760 2 ^a
Honoraires de la diaconesse		400 2 ^a
Ménage, blanchissage et nourriture		1.171 70
En caisse : à Livron	63 55	
— à Paris	632 85	
Total.....	4.659 70	4.659 70

S. ROULET,
Diaconesse comptable.

— 35 —

LISTE DES DONATEURS ET SOUSCRIPTEURS

EXERCICE 1901

LISTE DES DONATEURS ET SOUSCRIPTEURS

EXERCICE 1901

PARIS

Diocéte de l'Église réformée

Consistoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg

Banque de France

Compagnie d'Assurances générales

Compagnie d'Assurances Nationale-Vie

Incendie

à la même,

collecte à la séance annuelle

(ancien Sou protestant)

Produit des troncs et collectes à l'oratoire

Somme des enfants

Allier, M. et Mme

Bardot, Renée

Bartholdi, Amédée

Bartholoni, Fernand

Barre, Eugène

Barry, Mlle

Basset, Mme A.

Baudouin, Mme

Baudouin de Nègre, Mme

Baume, M. et Mme Ch.

Bayard, M. et Mme

Begebeder, M. et Mme

Belly, Mme

Belgum, Mme

Bentham, M. et Mme

Bennet, M. et Mme

Bennet, Jean

Denoist, Mme

Bérard, Mme Paul

Bérard, Mme Louis

Bérard, Mme Ed.

Bérard, M. et Mme Phil.

Bercherin, Bonne de

Berger, Mme Georges

Berger, Marc Michel

Berger, Professeur

Bersier, Mme

Bert, Mme Paul

Berthoud, M. et Mme

Bertrand, Mme

Bertrand, M. et Mme

Besançon, Mme

Besson, Mme

Bethmann, Bonne de

Beyran, Mme

Bertram, Mme de

Beyer, Mlle

Beyer, Dr et Mme

Barbier, Mme

Barbier, Mme

Braenig, M. et Mme</

		5 fr.
Schneider, Mme	Sturel, Mme	Villard, pasteur
Schoenfeld, M. et Mme	Subert, Mme	Visme, Mme de
Schober, Mme Yvô	Suchard, Dr et Mme	Visme, Mme Ed. de
Schober, Mme	Syme, Robert	Visme, M. et Mme J. de
Schoetel, Mme	Systemans, Mme M.	Voyel, E. pasteur
Schreiner, Mme	Tabarie, Mme	Vullonenet, J.-P.
Schröder, M. et Mme	Tafif-Molla, Mme	Watson, Mme
Schultz, M. et Mme	Takamori, Mme	Waddington, R., Mme Ch.
Scutop, Mme	Talundier, Mme	Wagen
Schnure, Mme	Tanon-Opfermann, Mme	Waldner, Céleste de
Schützenberger, Mme	Tanon, Mme Vve	Washington, M. et Mme
Schweigert, Mme	Tautier, Mme	Watson, Mme
Schweigert, Mme A.	Taylor, M. et Mme	Weber, Mme L.
Schweigert, Mme	Teisser du Cros, Mme	Weber, pasteur
Secretan, Mme	Thibaudat, Mme	Weber, Ad. pasteur
Seignobos, Mme	Tedit, Mme	Wegmann, Mme de
Senegal, Mme	Thibault, Dr	Wehrlin, Mme Ed.
Seyeraz, Mme	Theysse, Mme	Wehrlin, Mme
Seydoux, Mme A.	Thiermann, M. et Mme	Weiss, Eug.
Seydoux, M. et Mme Ch.	Thiermann, Mme	Weiss, Mme Vve
Seydoux, Mme G.	Thibaudat	Weiss, Mme G.
Seyrige, Mme de	Thierry, Mme Jean	Weisgerber, Mme
Seyrige, Mme	Thierry-Mieg, Mme Ch.	Weisgerber, Dr
Shaw, Mme R. G.	Thierry-Mieg, Mme	Welti, Mme
Sibile, Mme	Thomann, Mme	Werner, Mme
Sieger, M. et Mme	Thomas, Mme	Westercamp, Mme G.
Sieger, Mme	Thurber, Edw. pasteur	Westphal, Mme
Sieger, Jean	Thurneyssen, M. et	Weyler, Mme
Siegfried Decoupet, Mme	Mme Aug.	Weyland Mme,
Siegfried Decoupet, Mme	Thurneyssen, G.	Wheeler-Lepidius, Mme
Sillol, M. et Mme Alfred	Thurneyssen, M.	Wiese, et Huot
Sillol, Louis	Mme E.	Wickham, Mme Henry
Silhol, André	Thysse, Mme	Wickham, Dr. R.
Skenier, M. et Mme	Tongas, Mme Gaston	Widmann, Mme
Sloper, M. et Mme	Total, Mme	Widmer, Mme Henri
Smart, Mlle	Torchon, M. et Mme	Widmer, Mme Ed.
Smith, Mme	Trairieux, Mme	Widmer, Mme Emile
Söderblom, pasteur	Trauz, M. et Mme de	Winter, pasteur
Solari, Mme	Treboux, Mme	Winter, Mme
Soltan, M. et Mme	Treitoff, Mme	Witt, Mme de
Sommier, Mme	Trenkolt, M. et Mme	Witt, Mme Cornelis de
Sorel, Albert	Trousseau, Mme Vve	Wittberg, Mme
Sorge, Mme	Turkey, Directeur	Wolf, Miss L.
Soubrane, M. et Mme	Une amie	Worth, S.
Souille, M. et Mme E.	Une amie	Worth, S.
Soudet, Mme	Vache, Mme	Wuitting-Laidier,
Souiller, Mme	Valléteau, Mme	Wunderlich, Mme
Souiller, pasteur et Mme	Vannod, Mme Vve	Wunderlich, M. et Mme
Souyri, Mme	Vauquier, Ed.	Wurtz, M. et Mme Ch.
Souvestre, M. et Mme	Vautier, M. et Mme Max.	Wurtz, M. et Mme Ch.
Stapfer, Dr et Mme	Vézat, Joseph	Yeatman, Mme
Stapfer, Mme A.	Vézat, Joseph, Mme Th.	Yver-Blech, M. et Mme
Stapfer, pasteur,	Verdy, M. et Mme	Yver-Blech, M. et Mme
Mme	Verneron, M. et Mme de	Zerbali, Robert
Steen-Nielson, Mme	Verneron, M. et Mme Am.	Zerbali, Robert
Steiner-Böch	Vernes, Miss Rachel	Zézette, Mme
Steiner-Dollfus	Vernes, Adolphe	Zettler, N. M.
Stephan, Georges	Vernes, M. et Mme	Ziegler, M. et Mme
Stephenson, Mme	Vernes, M. et Mme Ph.	Zuber, Mme
Stifter-Adeline, Mme	Vernes, M. et Mme Ch.	Zwilling, Mme
Stiftiger, Mme	Vanelli, Robert	DONS
Stugler, Mme	Vénion, Mme	désignés par initiale
Starling, Mme	Véron, John	A. B.
Stockclin	Vieux, M. et Mme	A. R.
Stoffit	Vieux, Mme	B. M.
Store, Mme	Vigier, Mme	C. G. M.
Strobl, Mme	Villard, Mme Th.	E. B.
Strandorff, Mme	Villard, P.	G. M.
Strandorff, Mme	Vinard, Mme Louis	H. B.

Dons reçus du 26 juin au 31 décembre 1901.		fr.		
E. B.	20 fr.	H. A. H. P. J. et J. H. I. de la L. B. et L. T.	10 fr. 60 100 5 5	L. D. L. M. M. F. N. H. S. S. de W.
E. H.	2			
E. S.	5			
G. E.	5			
Geo H.	4			
Andecy, M. et Mme d' pour les plénières 1.500		Delmas, Mme Edm. Delord, Madeline Denis Mme Eug. Eglise Baptiste, de la rue Meslay	10 2 10 100 50	Huet, Mme Hummel, Mme Al. Jalaguier, Mme P. Lenaire M. et Mme G. Martinet, Mme
André, Mme M.	10			30
Anonymous	100			50
Id.	100			20
Id.	120			10
Id.	10			25
Borel, Mme Fred.	50			10
Bosson, M. et Mme	50			2
Bugny, Mme H.	10			37
				Vogel, Mme, en 2 fois
				5
				Howlett, Mme
				10

Dans recus du 26 juin au 31 décembre 1901.

	fr.	fr.
Andezy, M. et Mme d' pour les platisques 1.500	Delmas, Mme Edin. Delord, Madeline Denis, Mme Eug. Eugène Bapst, de la rue Meslay Erich, Mme L. George, Mme F. Herrschmidt, Mme, en 2 fois	Huet, Mme Hummel, Mme Al. Jalaguier, Mme P. Lemaitre, Mme G. Martinet, Mme
Andre, Mme M.	10	10
Anonymous	100	50
Id.	100	20
Id.	120	10
Boret, Mme Fred.	50	25
Bosson, M. Mme	10	Thibault, Mme
Bugny, Mme	10	Vogel, Mme, en 2 fois
		5

PROVINCE

Anonyme ANDUZE	100 fr.	Manes, M. et Mme J.	5 fr.	CHEVILLON, F.	10 fr.	MARSEILLE	Robert, M ^{me} de	10 fr.
Par M. Hoffet :		Nestrezat, P.	20	BAMAZAN		MONTAUBAN	Par M ^{me} Hein-Foissac :	
L'Eglise AULAS	5	Frelier, Lorzen	5	Courtois de Muges, H.	50	Abréwy, André	Boulard, M ^{me} G.	5
Par M. Hoffet :	16	Fleimann, M ^{me} G.	5	GARREVAQUES		Bouillet, D.	Cauvin, M ^{me} G.	3
L'Eglise		Salle, M. et Mme Ad.	5	Gineste, H. de	100	Bois, M. et Mme Henry	Causse, M ^{me} L.	2
La Société de couture	0	Schröder, M. et Mme		LA GAUCHERIE		Doudet, M ^{me} Léonie	Cauvin, M ^{me} Gaston	2
AUXERRE		Maurice	10	Gabard-Tranchée, M ^{me}	15	Colomb, M ^{me} Gabriel	Colomb, Gaston	2
Ambroix de Larbon, M ^{me} d'	100	Schuyler, M. et Mme Ob-	car	LA ROCHELLE		Constant, M ^{me} A.	Constant, M ^{me} A.	2
Wolf, H., commandant	5	Sorbi, M ^{me} A.	10	Fournie, M ^{me} A.	25	Domergue, M ^{me} E.	Cordes, M ^{me} A.	1
BAGARD		Sordi, M. et Mme		LA VARENNE-S-CHAILLARE		Dubois-Gadlin, M ^{me} G.	Daurade, M ^{me} de	1
Par M. Hoffet :	50	Vivier, marquis du	5	CAEN		Durand, M ^{me} A.	Durand, M ^{me} de	1
Granier, pasteur		Par M. le past. Bourgeon :		LE HAVRE		Deleuze, Eugène	Delpeuch-Jalaguier, M ^{me}	1
BOLBEC		Biville, M ^{me} Raoul	10	Collecte par M. Hoffet	62 20	Hein-Poissic, M ^{me}	Hein, M ^{me} Gustave	1
Carpentier, A.	5	Labouchère, le colonel	10	LILLEBONNE		Héim, M ^{me} A.	Héim, M ^{me} A.	5
Fauquet, M ^{me} Vve Aug. 50		Lemaitre, M ^{me} Fernand	5	Par M ^{me} le pasteur Hurant :		Malet, M ^{me} Léonie	Maury, M ^{me} L.	5
BORDEAUX		Melon, M ^{me} Vve	5	LEMASIRE, Emile	5	Thompson, Miles	Thompson, Miles	5
Azan, M ^{me}	5	BAOUR, E.	20	CASTRES		Vieille, Armand	Vieille, Armand	5
Barton, Guestier	40	Albert, M ^{me} Ch.	5	Par M. Salvaire :		Vielles, M ^{me}	Vielles, M ^{me}	5
Bose, M ^{me} Ch.	5	Alby, M ^{me} E.	3	ALDEBERT, Mme	5	Vincent, M ^{me} J.	Vincent, M ^{me} J.	2
Bose, M ^{me} Elis.	5	Aldébert, Mme	3	LIVRON		Westphal, M ^{me} A.	Westphal, M ^{me} A.	2
Bose, P., M ^{me}	5	Aiguier, M ^{me}	20	PARIS		Wittmann, M ^{me}	Wittmann, M ^{me}	5
Brandenburg, J.	10	Aiguier, J.-Archéologue	10	MAITRE, Mme	5	YANNI, M ^{me}	YANNI, M ^{me}	5
Brown, M. et M ^{me} H.		Austry, Mme Henri	5	ROLLER, Mme Th.	100	ZARDOZ, M ^{me}	ZARDOZ, M ^{me}	5
Cadine, pasteur		Battan, Mme Albert	5	LYON		ZARDOZ, M ^{me}	ZARDOZ, M ^{me}	5
Chamuel, M. et M ^{me}		Batton, Mme Numa	10	Le Consistoire réformé		ZARDOZ, M ^{me}	ZARDOZ, M ^{me}	5
Couvé, Henri		Bellosten, Mme de	5	par M. H. Vermel	400	Par M. le past. Baulme :		5
Couvé, M ^{me} Ch.		Bosc, Mme Azais	2	Colistére par M ^{me} Verneil :		Baulme, pasteur	Baulme, pasteur	2
Couvé, M. et M ^{me} Ch.		Bouïte, Mme	2	Achard, M ^{me}	5	Dupre de Pomardre, M.	Dupre de Pomardre, M.	2
Cruse, M ^{me} J.-P.		Carmon, Jules	2	Aschimann, pasteur	5	Laabenheimer, M. et	Laabenheimer, M. et	5
Cruse, M ^{me} Fried.		Carmon, Jules	2	Bachet, pasteur	5	et Mme L.	et Mme L.	5
Cruse, M. et M ^{me} Fried.		Barbezat	20	Barbezat	5	Laabenheimer, M. et	Laabenheimer, M. et	10
Cruse, M ^{me} Her- mann		Bonzon	10	Barbezat	20	Mme A.	Mme A.	5
Cruse, M ^{me} Vve		Daubatelle, Mme	2	Canbefort, G.	10	Meillon, pasteur	Meillon, pasteur	1
Cruse, M. et M ^{me} H.	10	Dugres, Mme	2	Canbefort, J.	20	NIMES	NIMES	5
Delmas, Mme	5	Deschaux de Lacoste,	2	Chavannes, J.	5	Par M. le pasteur Babut :		5
M ^{me}		M ^{me}		Corbières, Mme	5	Abauzit, Mme Ludovic	Abauzit, Mme Ludovic	2
Dupuy, M. et M ^{me} Paul	5	Dumbronn, pasteur	5	Diot, G.	20	Abréwy, André	Abréwy, André	2
Eschenerer et Cie	15	Dumbronn, pasteur	1	Duval, Mme	2	Acabat, Mme	Acabat, Mme	3
Fare, Adrien	5	Lautit, Mme Albert	3	Forrer-Lebar, Mme	2	Arnaud, Mme Marg.	Arnaud, Mme Marg.	3
Fare, M. et M ^{me} Ed.	5	Lauth, Mme Phil.	2	Fulquier, pasteur	5	Arnaud, Mme Philippe	Arnaud, Mme Philippe	5
Fare, Mme Vve H.	10	Laval, Mme Henri	5	Hemmeling, Mme L.	15	Ausset, Mme Eugène	Ausset, Mme Eugène	3
Fare, Mme Georges	3	Laval, Mme Joseph	2	Hoffet, Mme F.	5	Ausset, Mme René.	Ausset, Mme René.	5
Fare, M. et M ^{me} Ed-		Mahignas, Mme	22	Hoffet, Henry	10	Bonnes, Mme Numa	Bonnes, Mme Numa	5
mond		Mialhe, Mme	2	Lanielne	10	Londes, Mme Ernest	Londes, Mme Ernest	2
Floch-Southard, M ^{me}	10	Olombel, M ^{me}	5	Mathieu-Praissé, past.	5	Boivin, Mme Elie	Boivin, Mme Elie	1
Fosse, M ^{me} Henri	5	Paucaud, Mme Joseph	2	Morin-Poitras, Henry	5	Benoit-Germann	Benoit-Germann	2
Franc de Ferrière, M.		Rabaud, M ^{me}	2	Pyroche, pasteur	10	Bérard, Mme Théodore	Bérard, Mme Théodore	5
et M ^{me}		Ramond, P. ^r	2	De Riaz, Mme A.	50	Berx, L.	Berx, L.	2
Frankenberg, Axel	5	Rulland, Ph.	2	Holtand, Jules	10	Boissier, Jules	Boissier, Jules	5
Garcic, M ^{me}	10	Salvaire, M ^{me}	5	Roman, Mme Ad.	5	Bonnes, Mme René.	Bonnes, Mme René.	2
Götteron, M ^{me}	5	Sicard, M ^{me}	2	Roman, Mme E.	15	Bonnes, Mme René.	Bonnes, Mme René.	2
Grand, M ^{me}	5	Tissier, J.	2	Schulz, G.	5	Bonnes, Mme René.	Bonnes, Mme René.	2
Guenther, Mme		Tierssonnier, Mme	10	Vautier, Mme A.	5	Salle, Mme	Salle, Mme	3
Guenther, Mme		Wauthier, Mme	10	Vautier, Th.	20	Silhol, Mme Pierre	Silhol, Mme Pierre	5
Heuchecorne	3	Heuchecorne	1	Vernoi, H.	50	Silhol, Mme Auguste	Silhol, Mme Auguste	5
Johnstein, M ^{me} C.	10	CHATILLON-SUR-LOIRE		Vernoi, H.	50	Silhol, Mme Hippolyte	Silhol, Mme Hippolyte	5
Kirsten, M ^{me}	5	Feldlin, M ^{me}	5	Lebrun, M ^{me} Elisa	20	Silhol, Mme Albert	Silhol, Mme Albert	5
Lawton, W.	10	Lebrun, M ^{me}	10	COGNAC				
Luzi, Mme Francis de	10	Luzi, Mme	5	Par M. Eliée Jouard	33			
Mabit, M ^{me}	5	Zurcher, M ^{me}	5					

Négré, Alfred	2 fr.	Bruneton, H.		Robert, M ^{me} de		Robert, M ^{me} de		Robert, M ^{me} de
Négré, Mme Maurice	3	Cambriel, M ^{me} Etelle		Carenou, M ^{me} Etelle		Carenou, M ^{me} Etelle		Carenou, M ^{me} Etelle
Olonbel, Ernest	2	Caucatius, G.		Causse, M ^{me} L.		Causse, M ^{me} L.		Causse, M ^{me} L.
Pallier, Mme Prosper	5	Caudou, M ^{me} Gaston		Caudou, M ^{me} Gaston		Caudou, M ^{me} Gaston		Caudou, M ^{me} Gaston
Pallier, Fernand	3	Colomb, M ^{me} Gabriel		Colomb, M ^{me} Gabriel		Colomb, M ^{me} Gabriel		Colomb, M ^{me} Gabriel
Pechinat, Mme Ernest	2	Constant, Mme A.		Constant, Mme A.		Constant, Mme A.		Constant, Mme A.
Perry-Béard, M ^{me}	2	Dauvante, Mme A.		Dauvante, Mme A.		Dauvante, Mme A.		Dauvante, Mme A.
Pratxat, Bernard	2	Daurand, Mme de		Daurand, Mme de		Daurand, Mme de		Daurand, Mme de
Rafinesque, Mme Vve	1	Deneuze, A.		Deneuze, A.		Deneuze, A.		Deneuze, A.
Randon, Mme Alified	1	Denouerne, Dr		Denouerne, Dr		Denouerne, Dr		Denouerne, Dr
Randon de Grolier, Am.	3	Delaplace, Pierre		Delaplace, Pierre		Delaplace, Pierre		Delaplace, Pierre
Rebon-Monod, M ^{me}	5	Dempoux, Mme Louis		Dempoux, Mme Louis		Dempoux, Mme Louis		Dempoux, Mme Louis
Robert, Mme Victor	3	Domenica de Vabres, A.		Domenica de Vabres, A.		Domenica de Vabres, A.		Domenica de Vabres, A.
Rousny, Emilie	5	Douenne, Mme Raymond		Douenne, Mme Raymond		Douenne, Mme Raymond		Douenne, Mme Raymond
Rousny, A.	3	Douenne de Vabres		Douenne de Vabres		Douenne de Vabres		Douenne de Vabres
Rouviere, Mme G.	3	Dufour, Mme J.		Dufour, Mme J.		Dufour, Mme J.		Dufour, Mme J.
Sagnier, Mme Emile	3	Duhour, Mme		Duhour, Mme		Duhour, Mme		Duhour, Mme
Sagnier-Margatot	5	Dumas, Adrien		Dumas, Adrien		Dumas, Adrien		Dumas, Adrien
Mme Louis	5	Dumbrage, Mme Ch.		Dumbrage, Mme Ch.		Dumbrage, Mme Ch.		Dumbrage, Mme Ch.
Sagnier-Frissier, Mme	3	Dusseau, Dr		Dusseau, Dr		Dusseau, Dr		Dusseau, Dr
Sipere, Gaston	3	Fabre, Georges		Fabre, Georges		Fabre, Georges		Fabre, Georges
Soulias, Mme Ernest	5	Fabre, Mme Ulysse		Fabre, Mme Ulysse		Fabre, Mme Ulysse		Fabre, Mme Ulysse
Teisseries, L.	2	Fabre, Georges		Fabre, Georges		Fabre, Georges		Fabre, Georges
Tholozan, Th.	3	Faucher, E.		Faucher, E.		Faucher, E.		Faucher, E.
Tournayen, Albert	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Trouchaud-Verdier	3	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Tur, Mme Georges	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Valz, Mme	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Véran, Mme Paul	1	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Véran, Mme Jules	2	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Vigner, Mme Ch.	2	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
NIORT		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Sabatier, M ^{me} André	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
ORLÉANS		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Par leur Griotel :		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Belon, M ^{me}	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Fauconier	20	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Fonsset, Mme Vve	3	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Haushalter	10	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
PUY-LAURENS		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Par M. le pasteur Fosse :		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Part de la vente de	60	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
charité :		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
QUIÈVY	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Par M. le pasteur J. Martin :		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Bauduin, M ^{me} Lydia	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Lesage-Dailencourt, M ^{me}	1	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Lorriau, M ^{me} David	1	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Le Conseil presbytéral	50	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
SAINT-AMBROIX		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Par M. le pasteur Benoît :		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Aubresy, Georges	2	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Benoit, pasteur	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Courozier, M ^{me}	3	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Guiraud, M ^{me} Louis	4	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Martin, M ^{me} Evariste	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Méanelle, M ^{me}	3	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Meynier de Salinelles	3	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Molines, A.	2	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Silhol, M ^{me} Auguste	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Silhol, M ^{me} Hippolyte	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Silhol, M ^{me} Albert	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges
Negré, M ^{me} Adolphe	5	Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges		Fauvel, Georges

Sugier, Mme Louise	3 fr.	Lombrai, Mme	2 fr.	Gravier,	1 fr.
Veyrac, Mme	2	Moulin, Mme	3	Jonquet-Billon, Mme	3
		Ourgaud, Mme	1	Labrie Mlle	1
SAINT-ÉTIENNE		Peyrat Mme	2	Lahondès	1
Par M. le pasteur Reyss:				Mathieu, Mme Henri	2
L'Eglise	15	Goulden, pasteur	500	Mosmejean, Mme	1
ST-QUENTIN-LA-POTERIE		Le même, en souven-		Péladan, Lucien	1
Par Mme Rouverand :		nir de Mme Heidsieck	500	Prade-Flautier,	1
Abauzit, Mme Hippolyte	» 50	THAON		Rancurel, Mme	1
Balmassière, Mme	» 50	Lederlin, Mme	50	Roger, Mme	3
Clerc, Mme Eugenie	» 50	TOULOUSE		Roungedls, Casimir	» 50
Clop, Alphonse	» 50	Cazelles, Ed.	10	Roux, Mme E.	3
Clop, Mme Olympie	» 50	UZÈS		Roux, Louis	1
Dizier-Rampon, Mme Vve	» 50	Par Mme de Saint-André :		Salles, Mme	» 50
Pasquier, Mme Hélène	1	Abauzit, Mme Henri	5	Saint-André, Mme de	10
Pintard, Mme	» 50	Abauzit, Mme Frédéric	5	Sigard, horloger	1
Rouverand, Mme Vve Cy-	prien	Arnal, pasteur	2	Teissonnière, Mme	3
SAUVE		Aubrespy, Mme	5	Vedel, Mme	1
L'Eglise	10 25	Bastide, Mme	1	Veyrat, Mme	1
SAVERDUN		Bernardi, Mme	1	Vincent, Mme Ernest	5
Par Mme Cabrol, diaconesse :		Blanc, Gaston	2	Vincent, Mme Léon	1
Belinguier, Mme	2	Bonifas,	3	Vincent, Mme Paul	2
Caron, pasteur	2	Boux, Mme	3	Vincent, Mme Léonie	5
Directeur de l'Orphelinat	3	Cesari,	2	VAUVERT	
Hérisson, Mme Edouard	10	Challier A.	1	Hugout-Charpiot, juge-	
Hérisson, Mme Paul-		Chazel, Mme	2	de-paix	10
Edouard	10	Cornud, Ph.	2	VESOUL	
Joulain, Mme	» 50	Dubois, Mme	1	Bernard, pasteur	10
Larlenque, Mme de	20	Fabre, pasteur	2	VILLEMOMBLE	
Laurens,	10	Fesquet	1	Etienne, Mme	5
		Genoyer, Mme	3	Sourdat, Mme	5
		Graverol, Mme	2		

ETRANGER

ALSACE	Geneve.	Scherer, Mme
Guebwiller.	Par Mme Vernet de Loriol :	5
Par M. le pasteur Am-	Ador, Mme Ed.	Anonyme
stoutz:	Barde, Mme Hélène	Audeoud-Monod, Mme
Bourcart, Henry	25	Andeoud, Mme Marianne
Frey, Mme Ferdinand	5	Chaponnière, Mme Emile
Frey, Ernest	12 50	Meyer, Mme Arnold
Schlumberger, Léon de	10	Lausanne.
AMÉRIQUE	Boissin, Charles	Pichon, Mme
Fassler, Mme E.	20	Serment, Mme
Scheidecker Mme M.	Constantin-Blondel, Mme	Neuchâtel.
	Constantin-Hennisch,	D'Espine, Mme Adolphe
	Mme	Godet M. et Mme G.
ANGLETERRE	Walker, Mme	Journal Religieux
WALKER, Mme	15	(le), par M. Alb. de
BASUTOLAND	Hentsch, Ch.	Montmolin
Dyke, Mme	5	Le Fort, Mme F.
HOLLANDE	Dufour, Mme	Le Coultrc, M. et Mme
Dufosset, Mme M.	20	J.
ROUMANIE	Unc amie	Perregaux, Mme M. de
SUISSE	Clarens.	SONVILLIERS
Clarens.	Anonymous	Chopard fils

DONS EN NATURE

M. von HEMERT, jouets d'enfant. — Mmes DUBASTY, brassières, capelines, jupons chaussons de laine. — Mme GRAND d'ESNON, 20 paires bas de laine. — Mme SCHOT, bêquilles d'enfant. — ANONYME, chocolat et pain d'épices. — Mme MÉRIAN, vêtements usagés. — M. FISCHBACHER, Dictionnaires Bottin. — Mme BOURLON de SARTY, objets pour les malades. — Mme HUMUREL, fleurs pour les malades. — Mme PAUMIÈRE, 150 bouteilles vin pour les malades, un porte-bouteilles. — Mme Léo, une voiture de malade. — M. VACHEY, un matelas. — Mme CH. HÉRENDSCHMIDT, un panier de fruits. — MM. E. HOSKIER et Cie, 50 kilos riz, 50 kilos haricots, sucre cristallisé. — M. et Mme TEISSIER du Cros, 65 litres vin du Gard. — Mme ROSEAU, 2 sacs de pommes de terre. — Mme W. d'ÉICHTHAL, 10 lapins. — Mme BARTHOLDI, 10 bancs pour l'Ecole maternelle, une bibliothèque. — Mme A. MIRABAUD, un harmonium. — ANONYME, une armoire. — L'EGLISE AMÉRICAINE, comestibles. — ANONYME, 30 couvertures de laine. — M. et Mme AUG. CHANU, 29 bouteilles vin blanc. — Mme MUZARD, une chaise percée.

INSTITUTION DES DIACONESSES
ÉTABLIE A PARIS
EN VUE DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

RÉSUMÉ DES STATUTS

But de l'Institution.

Les diaconesses sont des servantes de Jésus-Christ, qui se consacrent, pour l'amour de Dieu, aux œuvres de miséricorde; et l'Institution, fondée à Paris en vue des Églises évangéliques de France, a pour but : 1^o d'offrir aux femmes protestantes, qui se sentent appelées à se faire diaconesses, une *École préparatoire* où elles puissent recevoir le degré d'instruction et les connaissances nécessaires à ce pieux service; et 2^o de réunir en une *association fraternelle* celles qui, ainsi formées, voudraient se vouer, sous une même direction, aux soins des malades, des indigents, des enfants pauvres, etc., ou aux fonctions de directrices d'ouvrage, de maison de santé et de refuge, et autres établissements destinés aux membres des communions protestantes.

Les diaconesses sont formées dans la Maison des diaconesses établie à Paris, et où se trouvent *diverses écoles*, régulièrement établies et dirigées sous l'inspection de l'autorité; une *Maison de santé*, légalement autorisée, et où les malades, déclarées admissibles par un médecin, reçoivent tous les soins que leur état exige, et un *Refuge* où sont admises les femmes et jeunes filles protestantes sur leur propre demande ou celle de leur famille ou de l'autorité judiciaire.

Les ressources de l'Institution consistent : 1^o dans les rétributions payées par ou pour les personnes admises à divers titres dans l'établissement; 2^o dans le produit des services des diaconesses de la Maison employées au dehors; et 3^o dans les subventions, souscriptions et dons recueillis en faveur de l'Œuvre.

Administration.

L'Institution et tout ce qui la concerne est sous la dépendance d'un conseil, nommé *Conseil de direction* et composé de deux pasteurs, dont l'un doit appartenir à l'Eglise réformée de France et

remplit les fonctions de président, de trois à cinq dames et de la personne nommée directrice de l'établissement. Ce Conseil applique les Statuts, fait les règlements, prend les mesures nécessaires à la bonne marche de l'Œuvre, nomme à tous les emplois et prononce en dernier ressort sur toutes les questions importantes.

A côté de ce Conseil, une *Commission de surveillance*, qui se compose de trois à cinq membres laïques, et se renouvelle elle-même en s'adjointant pour cet objet les deux pasteurs, est spécialement chargée du contrôle des dépenses et de l'examen des comptes. Elle se réunit au Conseil de direction au moins deux fois par an, et chacun de ses membres a droit, en tout temps, de se faire présenter les registres des procès-verbaux et tous les documents de la comptabilité.

Le *pasteur président*, particulièrement chargé de la direction spirituelle, et la *sœur directrice*, instituée en autorité sur l'œuvre intérieure, sont chargés, comme délégation active du Conseil, d'administrer l'établissement et de pourvoir à toutes les affaires courantes, selon les principes constitutifs de l'Institution, et conformément aux décisions du Conseil, auquel ils rendent compte de leur gestion.

Tous les ans a lieu une séance publique, dans laquelle sont présentés le compte rendu et l'état de situation de l'établissement.

École préparatoire.

L'École préparatoire des diaconesses est administrée par le Conseil, qui, sur les propositions du pasteur président et de la sœur directrice, adopte et modifie chaque année le plan des études et des travaux, et prend toutes les mesures nécessaires en vue de l'instruction des futures diaconesses.

Lorsqu'une personne désire être admise comme élève, elle doit fournir les pièces suivantes :

1^o Une demande en admission, contenant la déclaration qu'elle connaît et admet les principes de l'Œuvre, et se soumet à sa discipline et à ses règlements;

2^o Son acte de naissance légalisé;

3^o L'attestation d'un pasteur rendant témoignage à sa conduite, à son caractère et à sa piété;

4^o Un certificat de médecin constatant qu'elle a été vaccinée et jouit d'une bonne santé;

5^o Le consentement de ses parents ou tuteurs.

Il faut aussi qu'elle sache lire, écrire et compter, et qu'elle ne soit âgée ni de moins de 18 ans, ni de plus de 35.

Toute élève admise par le Conseil est tenue d'apporter un trousseau suffisant dont l'entretien est à sa charge.

Pour obtenir du Conseil le certificat qui constate à quel titre et en quel degré l'élève est reconnue capable de remplir l'emploi de diaconesse, il faut qu'elle ait passé deux ans dans la Maison et suivi avec approbation, un an comme *aspirante* et un an comme *adjointe*, l'enseignement, soit théorique, soit pratique, qu'on y reçoit.

Le Conseil décide chaque année quelles aspirantes peuvent passer adjointes et quelles adjointes peuvent recevoir le certificat de capacité, comme aussi quelles élèves doivent se soumettre à un nouveau temps d'épreuve.

Il peut aussi, en tout temps, renvoyer de la Maison toute aspirante ou toute adjointe pour cause de mécontentement ou d'incapacité.

Il peut également, mais par délibération prise à l'unanimité, faire des exceptions aux conditions d'âge, modifier la durée de l'aspiration et de l'adjonction, accorder des dispenses de trousseau ou toute autre faveur.

Association des Diaconesses-Unies.

L'Association des *Diaconesses-Unies* se compose d'un nombre non fixé de diaconesses, ayant au moins 21 ans révolus et s'étant volontairement, et avec l'agrément du Conseil de direction, attachées au service de l'Œuvre et placées sous la dépendance dudit Conseil.

Le Conseil nomme lui-même les diaconesses-unies, après rapport et sur la proposition du pasteur président et de la sœur directrice. Cette nomination exige les deux tiers des suffrages.

Il élit aussi, mais à l'unanimité des suffrages, et dans une séance spéciale, la sœur directrice. Il la choisit parmi les diaconesses-unies, mais le choix peut tomber aussi sur une personne placée en dehors de l'Association. Par son acceptation, la personne élue devient diaconesse-unie, si elle ne l'est déjà. Une fois élue, la sœur directrice peut être maintenue indéfiniment dans ses fonctions par le Conseil.

Tout ce qui concerne l'emploi, le placement, les mutations, le rappel, etc., des diaconesses-unies, soit dans l'Œuvre, soit au dehors, est décidé par le Conseil, qui tient compte non seulement de leurs aptitudes, mais de leurs répugnances et de leurs sympathies légitimes. C'est lui qui stipule les conditions auxquelles elles sont employées, et qui s'entend à cet égard avec les personnes et les

corps sous la direction desquels elles sont placées quant à leur service.

Les diaconesses-unies conservent leur propre avoir en toute propriété. Elles ne reçoivent point de salaire pour leurs services, mais l'établissement pourvoit à leurs besoins et les soigne en cas de maladie et dans la vieillesse. Les dons ou gratifications qu'on peut leur faire personnellement sont versés dans la caisse générale où rentre aussi la moitié de leurs honoraires ou émoluments quand elles sont employées hors de l'Œuvre. L'autre moitié est versée dans une caisse spéciale formant une caisse de réserve et destinée :

- 1^o A l'entretien des sœurs âgées, infirmes ou déclarées émérites;
- 2^o Et au payement des indemnités déterminées en l'article suivant.

Toute diaconesse-unie est libre de se retirer de l'Association six mois après avoir adressé sa démission au Conseil. Celui-ci peut abréger ce délai ou même en faire la remise complète à la démissionnaire, comme aussi il a toujours le droit de démettre et de renvoyer une diaconesse.

Dans l'un ou l'autre cas (démission ou renvoi), il est alloué à la diaconesse qui sort de l'Œuvre une indemnité (art. 16) dont le chiffre est calculé à raison de 50 francs par an, pour tout le temps de son service actif dans l'Œuvre comme diaconesse-unie.

Dans le cas où l'Institution cesserait d'exister, tout son avoir, soit en fonds, soit en meubles ou immeubles, deviendrait de droit propriété du Consistoire de l'Église réformée de Paris, pour être employé par lui :

- 1^o A subvenir aux besoins des diaconesses pauvres, âgées ou malades, qui survivraient à l'Institution ;
- 2^o Et à fonder ou à soutenir des œuvres de charité ayant pour objet les pauvres de l'Église réformée de France, et dans lesquelles auront une part les pauvres de l'Église de la Confession d'Augsbourg, à Paris.

AVIS AUX FEMMES CHRÉTIENNES QUI VOUDRAIENT DEVENIR DIACONESSES

Lorsqu'une personne désire se former aux fonctions de diaconesse, et, dans ce but être admise comme élève à l'École préparatoire, elle doit correspondre d'abord avec la sœur directrice ou le pasteur président du Conseil (1), puis adresser au Conseil les pièces suivantes :

- 1^o Une demande en admission contenant la déclaration qu'elle connaît et admet les principes de l'Œuvre, et se soumet à sa discipline et à ses règlements;
- 2^o Son acte de naissance légalisé;
- 3^o L'attestation d'un pasteur rendant témoignage à sa conduite, à son caractère et à sa piété;
- 4^o Un certificat de médecin constatant qu'elle a été vaccinée et quel est l'état de sa santé;

5^o Le consentement de ses parents ou tuteurs.

Il faut, de plus, qu'elle sache lire, écrire et compter, et qu'elle ne soit âgée ni de moins de dix-huit ans révolus, ni de plus de trente-cinq ans.

Toute élève admise par le Conseil est tenue d'apporter un trousseau suffisant, dont l'entretien est à sa charge.

Le Conseil peut, mais par délibération prise à l'unanimité, faire des exceptions aux conditions d'âge, modifier la durée de l'aspirance et de l'adjonction, accorder des dispenses de trousseau ou toute autre faveur.

(1) On est prié d'affranchir les lettres, qu'on doit adresser comme suit : à Mademoiselle Waller, directrice de l'*Institution des Diaconesses*, 95, rue de Reuilly, à Paris.

Pour les envois d'argent, à Mademoiselle S. Roulet, diaconesse comp-
table, 95, rue de Reuilly, Paris.

Publications de l'Institution des Diaconesses

La Diaconesse, organe trimestriel de l'Institution des Diaconesses des Églises évangéliques de France.
Abonnement 1 franc.

L'Œuvre des Diaconesses de Paris et ses Stations. Brochure de 108 pages, illustrée de 48 photogravures, et contenant une description détaillée de tous les Établissements dirigés par les diaconesses (2^e édition).

Prix : 1 franc.

TABLE DES MATIÈRES

Conseil et Comités.....	Pages 2 et 4
Assemblée générale et Rapports	5
Patronage des lits de la Maison de santé.....	29
Patronage de la Retenue et du Disciplinaire.....	33
Dépenses et recettes de l'année 1901.....	34
Liste des donateurs et souscripteurs en 1901.....	36
Dons en nature.....	47
Résumé des Statuts de l'Institution des diaconesses ...	48

La Maison contenant l'Œuvre des diaconesses, les Œuvres de *Refuge* (Retenue, Disciplinaire), celle des *Malades* (Maison de santé, Infirmerie), et celle des *Enfants* (Salle d'asile, École), est située rue de Reuilly, n° 95.

On peut visiter la Maison tous les jours, de une heure à quatre heures, excepté le dimanche.

Le dimanche, il y a dans l'oratoire des diaconesses, rue de Reuilly, n° 95 :

- École du dimanche, à 8 heures 1/2.
- Service divin (public), à 3 heures 1/2.